

## Avis d'Appel d'offres (AAO)



### ACQUISITION DE KITS SOLAIRES POUR L'ECLAIRAGE PUBLICQUE DANS 4 HGR DONT 2 PAR PROVINCES, DANS 58 CS DE MANIEMA, 38 CS DE TSHIKAPA ET 2 ISTM POUR LE COMPTE SANRU ASBL

#### APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT

DAOI N°023/ S A N R U / A S D I / B O M O Y I / 2 0 1 9

Date de publication : le 30 août 2019

1. **LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO (RDC)** a obtenu un financement de l'Agence Suédoise de Coopération Internationale au Développement (SIDA). SANRU ASBL a été désigné comme Principal Réciendaire (PR) pour la mise en œuvre d'une partie des activités d'amélioration de la santé maternelle et infantile ;
2. Conformément à la proposition de la RDC acceptée et financée par l'Agence Suédoise de Coopération Internationale au Développement (ASDI), SANRU ASBL se propose d'utiliser une partie du montant de ces financements pour effectuer les paiements autorisés au titre d'acquisition de kits solaires pour HGR, CS et ISTM dans les Provinces du Kasai et Maniema pour la mise en œuvre des activités du Projet Bomoyi ;
3. SANRU invite ainsi, par le présent Avis d'Appel d'Offres International, les candidats intéressés à présenter une offre sous pli fermé cacheté pour la fourniture desdits outils.

*Le présent marché est à DEUX (02) lots distincts et indivisibles pour ses composants. Les candidats peuvent soumissionner un ou deux lots à leur choix. Le soumissionnaire veillera pour chaque lot à compléter deux bordereaux l'un pour Kinshasa et l'autre pour la province de destination en précisant le prix hors taxes ainsi que le prix toutes taxes comprises.*

4. **Les Critères d'évaluation et de qualification :** outre la garantie de l'offre, les soumissionnaires devront obligatoirement renseigner sur leur:

**a) Capacité administrative** en fournissant la preuve de :

- l'existence légale de l'entreprise. Pour les entreprises situées en RD Congo, il s'agira de présenter au minimum l'Identification Nationale, le Registre de Commerce et de Crédit Mobilier « RCCM », l'attestation de domiciliation bancaire et l'attestation fiscale en cours de validité.

SANRU asbl devra avoir accès aux lieux de stockage au cas où une visite s'avère nécessaire avant de décider sur l'attribution du contrat.

**b) Capacité financière et expérience** en fournissant la preuve écrite des :

- Liquidités propres en présentant des attestations de banques prouvant qu'il pourra obtenir des facilités de crédit net du montant du marché ou des états financiers de trois (3) dernières

années (2016, 2017 et 2018) certifiés par un cabinet d'audit ou tout autre entité, reconnus compétents en la matière dans le pays d'implantation du fournisseur ;

**c) Capacité technique** en fournissant la preuve écrite de :

- Réalisation avec succès, d'au moins trois (3) marchés de matériels électriques (solaire, hydraulique, éolien, géothermique, biomasse, etc.) d'un montant égal ou supérieur au montant de la soumission durant les trois dernières années (2016, 2017 et 2018) (le soumissionnaire doit annexer les preuves de cette réalisation en fournissant une copie des contrats, des Bons de commande et autres procès-verbaux de réception signés par des commissions ad hoc avec coordonnées des personnes de contact pour une éventuelle vérification, et tout autre document pouvant attester de la capacité effective du fournisseur).

SANRU asbl vérifiera l'effectivité de l'exécution correcte de ces marchés. Toute fausse déclaration avérée entrainera l'annulation de la soumission.

**d) Délai de livraison**

En cas d'égalité parfaite de qualité-prix, les délais de livraison, à proposer obligatoirement par les concurrents, seront utilisés pour les départager.

Une marge de préférence applicable à certaines fournitures fabriquées localement ne sera pas octroyée aux soumissionnaires éligibles.

En cas d'association entre opérateurs économiques, chaque membre du groupement doit remplir les critères de pré qualification ci-dessus à l'exception du critère concernant le chiffre d'affaires qui s'applique au groupement.

**5. Le Dossier d'appel d'offres complet en français peut être envoyé aux soumissionnaires intéressés sur demande écrite à l'adresse ci-dessous à l'adresse : [procurement@sanru.cd](mailto:procurement@sanru.cd)**

Le Dossier d'appel d'offre sera envoyé, contre simple demande, par courrier électronique. Une version papier (tenant lieu de version officielle faisant foi) sera également remise à ceux qui se présenteront à l'adresse ci-dessous. En cas d'expédition sollicitée du Dossier d'Appel d'Offres, les frais y relatifs seront à charge du soumissionnaire. Cet envoi se fera par courrier recommandé avec accusé de réception.

Le dossier d'appel d'offre rédigé à l'ordinateur sera relié et présenté suivant l'ordre ci-dessous :

- 1) Lettre de soumission indiquant les quantités et total de l'offre en HT ;
- 2) Garantie de soumission ;
- 3) Attestation de crédit ;
- 4) Bordereau Descriptif et Quantités (BDQ) ; **MERCI DE PROPOSER LES DEUX OPTIONS DEMANDEES PAR (KINSHASA/TSHIKAPA ET KINSHASA/KINDU) AINSI QUE LES COUTS HT ET TTC**
- 5) Spécifications techniques ;
- 6) Bordereau de livraison ;
- 7) Documents Légaux du Fournisseur ;
- 8) Référence Bancaire ;
- 9) Etats financiers certifiés ;
- 10) Lettre de Marché complétée et tout autre document qui s'avère importants (photo, prospectus, etc.) ;
- 11) Les équipements seront couverts d'une garantie commerciale d'une année ;
- 12) Un service après-vente sera assuré par le fournisseur.

Le non-respect de cette présentation peut entraîner le rejet de l'offre pour non-conformité.

6. Les soumissions devront être déposées avant ou au plus tard le **03 octobre 2019** à 11 H 00' précises du matin (heure locale de Kinshasa, GMT+1). Les dépôts électroniques ne seront pas admis. Les soumissions présentées hors délais, celles non accompagnées de déclarations de garantie de l'offre seront rejetées.
7. L'originale de la garantie de soumission de **7 000\$ US (dollars américains sept Mille)** est exigée et elle peut être présentée sous forme d'un chèque certifié, d'une lettre de crédit ou d'une garantie bancaire émise par une banque connue. Celle-ci restera valide **vingt-huit (28) jours** après la date de validité des offres (voir IS 21.2) soit le **28 février 2020** au plus tard. Les dépôts électroniques ne seront pas admis. Les soumissions présentées hors délais, celles non accompagnées de l'originale de garantie de l'offre seront rejetées. Aucune copie ne sera acceptée. (Critère d'exclusion).
8. L'ouverture des plis sera effectuée par la Commission des Marchés de SANRU asbl élargie aux acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet, en présence des représentants des fournisseurs qui souhaitent y assister, dans les locaux de SANRU asbl, le **03 octobre 2019** à 11 H 30' précises (heure locale de Kinshasa, GMT+1).
9. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction Nationale de SANRU asbl, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous à dater du **02 septembre 2019** de 09 heures à 15 heures (heure locale de Kinshasa, GMT+1), de lundi à jeudi.

Un soumissionnaire peut obtenir des éclaircissements sur le DAO en adressant un courrier par écrit, à l'adresse de l'Acheteur indiquée dans les DPAO ou par email ([procurement@sanru.cd](mailto:procurement@sanru.cd)). Les demandes d'éclaircissements seront réceptionnées dans les deux semaines au plus tard avant la clôture de l'appel d'offre, soit le 19 septembre 2019. Toute demande après cette date ne sera pas acceptée.

10. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

**SOINS DE SANTE PRIMAIRES EN MILIEU RURAL (SANRU ASBL)**

**Adresse physique:** 76, Avenue de la Justice, Kinshasa/Gombe

République Démocratique du Congo

**Tél. :** (+243) 971019124

**Email:** [procurement@sanru.cd](mailto:procurement@sanru.cd)

**Site Web:** [www.sanru.cd](http://www.sanru.cd)

**Fait à Kinshasa, le 30 août 2019**

**Dr. NGOMA MIEZI KINTAUDI, MPH, Ph.D.**